BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR en Tourisme

Formation suivant programmes de la Nomenclature des Spécialités du Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels Conventionnée avec le CNEPD

Conditions d'accès

Niveau 3ème AS ou plus.

Admission

Sur étude du dossier et Concours

Langue d'enseignement

Français

Durée de la Formation

30 Mois dont 6 Mois de stage pratique en entreprises.

Régime

Externe en cours du jour

Sanction de la formation :

✓ Diplôme d'état de Technicien Supérieur délivré par le Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels.

✓ Attestation de Succès délivrée par l'Institut de Formation en Gestion du Syndicat National Sonatrach.

Modules

- ✓ Elaboration des produits touristiques
- √ Accueil des clients
- ✓ Vente des produits touristiques
- ✓ Réservation des prestations et suivi
- ✓ Gestion commerciale et comptable
- ✓ Informatique et systèmes automatisés
- √Techniques de gestion
- √Techniques d'expressions (Arabe-Français Anglais)
- √Géographie et histoire des civilisations
- √ Economie
- √ Droit
- ✓ Comptabilité
- ✓ Marketing